



LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

SORBONNE UNIVERSITE

Master spécialité : Etudes germaniques

Parcours :

**Médiation interculturelle et traduction dans l'espace germanique et nordique
(MEGEN)**

2023 – 2024

UFR d'Etudes Germaniques
Centre Universitaire Malesherbes
108, bd Malesherbes – 75017 Paris Métro : Malesherbes ou Villiers
Tél : 01 43 18 41 42

Master Médiation interculturelle

MASTER SPECIALITE : ETUDES GERMANIQUES PARCOURS MEGEN

2023-2024

PRESENTATION DE L'U.F.R.

L'U.F.R. d'Etudes Germaniques et Nordiques est actuellement dirigée par M. Olivier Agard, PR

Directeur et directrice adjoints : Mme Toudoire-Surlapierre, PR
Mme Sandrine Maufroy, MCF

La responsable du Master spécialité Études germaniques est : Sylvie Le Moël, PR

Les responsables pédagogiques du Master parcours MEGEN sont :

M. Sylvain Briens, PR (aire nordique)
Mme Hélène Miard-Delacroix, PR (aire germanique)
Mme Juliana Lopoukhine, MCF (suivi des stages et insertion professionnelle)

Les coordinateurs Erasmus / Socrates sont : M. Olivier Duplâtre (aire germanique)
Mme Sarah Harchaoui (aire nordique)

Adresse : UFR d'Etudes Germaniques - Centre Universitaire Malesherbes
108, boulevard Malesherbes - 75850 Paris cedex 17

Tél : 01 43 18 41 42 (secrétariat du Master d'Etudes Germaniques)

E-mail : etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat d'Etudes Germaniques

du lundi 9h30 – 12h30 (fermé l'après-midi)

du mardi au jeudi 9h30 – 12h30 et 14h – 16h30

vendredi 9h30 – 12h30 (fermé l'après-midi)

Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Début des enseignements : lundi 18 septembre 2023

Inscriptions pédagogiques

Les dossiers d'inscription administrative et les fiches pédagogiques seront distribués pendant la réunion de présentation du master

le lundi 11 septembre 2023 à 14h00 en salle 344

IMPORTANT

Aucune convocation aux examens ne sera envoyée. Il appartient aux étudiantes et étudiants de se tenir informés des dates des examens en consultant la page web de l'UFR sur le site internet www.paris-sorbonne.fr ou en prenant contact avec les enseignantes et enseignants.

Objectifs de la formation
(compétences visées, connaissances acquises à l'issue de la formation)

Ce Master vise à former des *experts de la médiation interculturelle, de la traduction et des métiers du livre dans l'espace germanique et nordique*.

La formation mettra l'accent sur trois aspects essentiels et complémentaires :

- 1) la connaissance des échanges et des transferts interculturels et l'initiation aux divers métiers relevant de la médiation interculturelle ;
- 2) la pratique de la traduction et de la médiation linguistique
- 3) l'ouverture aux métiers du livre.

La spécificité et l'originalité de ce master résident dans sa forte identité géographique centrée sur l'espace culturel formé par les pays germaniques et nordiques. Ce master est un projet porté par l'ensemble de l'UFR d'Etudes germaniques et nordiques (études germaniques, études néerlandaises et études scandinaves). Mutualisant de nombreux cours et permettant le partage de savoirs entre enseignants et praticiens des domaines germanophone, néerlandophone et scandinavophone, il propose un enseignement unique en Europe au niveau master. Il permettra aux étudiantes et étudiants de développer une compréhension fine des problématiques interculturelles et d'acquérir des compétences linguistiques larges (avec la maîtrise d'au moins deux des six langues de spécialité proposées – en plus de l'anglais), et les préparera à l'exercice des métiers émergents de la médiation linguistique et culturelle dans l'ensemble de l'ère culturelle de l'Europe du Nord.

Présentation des trois axes du Master :

1) La formation mettra l'accent sur l'*approche interculturelle* des différentes aires d'études, impliquant l'acquisition de savoirs concernant :

- l'histoire des transferts culturels et des contacts de culture entre pays germaniques et nordiques et la France ;
- les enjeux sociologiques de l'écrit et des produits culturels (histoire des médias, sociologie de la culture) ;
- les médias ;
- les aspects politiques, institutionnels et administratifs de la culture dans les pays germaniques et nordiques ;
- la gestion de projets culturels

2) Ce master a de plus pour objectif de former les étudiantes et étudiants à la pratique de la *traduction* dans les langues allemande, néerlandaise et scandinaves (suédois, norvégien, danois et islandais) :

- il doit doter les étudiantes et étudiants des *connaissances théoriques* nécessaires à une bonne compréhension des enjeux de la médiation linguistique (histoire et théorie de la traduction, linguistique contrastive, traditions d'écritures, genres textuels...)

et notamment de traducteurs professionnels lors de divers ateliers consacrés à la traduction littéraire au sens large (littérature, théâtre, philosophie, histoire, art, littérature de jeunesse...) et au cours de programmes de formation (comme celui d'Arles à destination des jeunes traducteurs) ;

3) Il leur permettra d'acquérir des *compétences pratiques* auprès de professionnels des métiers du livre.

Des ateliers d'écriture (dans la langue source et la langue cible) permettront par ailleurs de parfaire les *qualités rédactionnelles et communicationnelles* des étudiantes et étudiants.

Les cycles de conférences données par des professionnels et l'obligation d'effectuer des stages dans diverses structures à vocation culturelle et/ou en maison d'édition viendront enfin compléter la formation et asseoir la vocation professionnalisante de ce master. Ils permettront aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec les domaines, les projets et les acteurs de la médiation linguistique et culturelle dans l'espace germanique et nordique et de se créer un premier réseau de contacts.

Perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle

Poursuite d'études :

- après l'obtention du Master complet et sous réserve d'acceptation par un professeur ou MCF habilité : doctorat d'études germaniques, néerlandaises ou nordiques ; doctorat de linguistique
- après l'obtention du M1 : réorientation possible vers un M2 recherche ou enseignement en études germaniques ou nordiques

Débouchés professionnels :

- métiers de l'action culturelle et linguistique à l'étranger ou dans des organismes régionaux et/ou internationaux (services culturels auprès des représentations diplomatiques, institutions européennes et organisations internationales)
- management culturel (organisation d'événements culturels)
- métiers de la culture dans la fonction publique (administration locale et territoriale, DRAC)
- métiers de la traduction (traduction littéraire, spécialisée)
- métiers de l'édition et du livre (lectorat, conseil éditorial, librairie, documentation, organisation d'événements liés au monde du livre)
- médias (radio, télévision, cinéma documentaire, presse, internet)
- métiers de l'audit et du conseil dans la communication interculturelle : instituts culturels, entreprises

Plus généralement, tout métier où il est fait appel à des compétences rédactionnelles, linguistiques et interculturelles dans le secteur de la culture et du patrimoine en lien avec l'Europe du Nord.

Organisation pédagogique

Semestre 1

ECTS / coef.	Unité d'enseignement (UE)
8 ECTS	UE 1 Médiation et ingénierie culturelles <ul style="list-style-type: none">- Politiques culturelles- Sociologie de la culture et des publics- Médiation culturelle
6 ECTS	UE 2 Traduction et linguistique interculturelle <ul style="list-style-type: none">- Atelier de traduction (germanique ou nordique)- Atelier d'écriture- Linguistique contrastive
6 ECTS	UE 3 Histoire culturelle de l'Europe du Nord <ul style="list-style-type: none">- Histoire croisée de l'Europe du Nord / Transferts culturels- Arts et littérature germaniques et nordiques- Séminaire de recherche
6 ECTS	UE 4 Pratique des langues <ul style="list-style-type: none">- Cours de langue de spécialité : allemand, danois, norvégien ou suédois- Deuxième langue : allemand, danois, néerlandais, norvégien ou suédois- Anglais
4 ECTS	UE 5 Modules de professionnalisation <ul style="list-style-type: none">- Outils de gestion de projet- Outils informatiques- Projet culturel non tutoré

NB : La 2^e langue germanique ou nordique est ouverte aux grands débutants

Semestre 2

ECTS / coef.	Unité d'enseignement (UE)
8 ECTS	UE 1 Médiation et ingénierie culturelles <ul style="list-style-type: none">- Politiques culturelles- Sociologie de la culture et des publics- Médiation culturelle- Communication littéraire- Métiers du livre et de la traduction
6 ECTS	UE 2 Traduction et linguistique interculturelle <ul style="list-style-type: none">- Atelier de traduction (germanique ou nordique)- Atelier d'écriture- Approches interculturelles du texte
6 ECTS	UE 3 Histoire culturelle de l'Europe du Nord <ul style="list-style-type: none">- Histoire croisée de l'Europe du Nord / Transferts culturels- Arts et littérature germaniques et nordiques- Séminaire de recherche
6 ECTS	UE 4 Pratique des langues <ul style="list-style-type: none">- Cours de langue de spécialité : allemand, danois, norvégien ou suédois- Deuxième langue : allemand, danois, néerlandais, norvégien ou suédois- Anglais
4 ECTS	UE 5 Modules de professionnalisation <ul style="list-style-type: none">- Management et communication interculturelle- Mémoire de traduction ou Rapport de stage court- Projet culturel non tutoré

NB : La 2^e langue germanique ou nordique est ouverte aux grands débutants

Semestre 3

ECTS / coef.	Unité d'enseignement (UE)
8 ECTS	UE 1 Médiation et ingénierie culturelles <ul style="list-style-type: none">- Arts et institutions artistiques : les festivals- Médiation culturelle (mutualisé M1)- Sémiotique et communication médiatique
6 ECTS	UE 2 Traduction et linguistique interculturelle <ul style="list-style-type: none">- Atelier de traduction germanique ou nordique (mutualisé M1)- Atelier d'écriture (mutualisé M1)
6 ECTS	UE 3 Histoire culturelle de l'Europe du Nord <ul style="list-style-type: none">- Littérature germanique et nordique contemporaine- Séminaire de recherche au choix dans l'offre de master
6 ECTS	UE 4 Pratique des langues <ul style="list-style-type: none">- Cours de langue de spécialité : allemand, danois, norvégien ou suédois- Deuxième langue : allemand, danois, néerlandais, norvégien ou suédois- Anglais
4 ECTS	UE 5 Modules de professionnalisation <ul style="list-style-type: none">- Projet professionnel

Semestre 4

ECTS / coef.	Unité d'enseignement (UE)
30 ECTS	UE 1 Stage ou Mémoire <ul style="list-style-type: none">- Stage long et rapport de stage- OU Traduction commentée en français d'un texte inédit, suivie de démarches auprès de maisons d'édition en vue de la publication de la traduction réalisée

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1RE ANNEE

UE 1 – Médiation et ingénierie culturelles

Responsable : Sylvain Briens

- **Politiques culturelles**

Responsable : Jean-François Laplénie

Durée des cours : CM 1h30/semaine

Cours en commun avec le master CIMER

Ce cours part d'une analyse des différents concepts de culture et des rapports qu'entretient la sphère du culturel avec les pouvoirs politiques. Dans un second temps, il présente et analyse les évolutions des concepts qui régissent les politiques culturelles depuis 1945 (démocratisation de la culture, démocratie culturelle, diplomatie culturelle, *soft power*, etc.), en insistant sur les acteurs internationaux (UNESCO, Conseil de l'Europe, Union européenne, OCDE...) et sur la traduction de ces concepts dans les pratiques nationales, voire régionales et locales. On complétera cette présentation par des rencontres de professionnels (directeurs d'instituts culturels étrangers, administrateurs de spectacles vivants, etc.) et des analyses de cas précis.

- **Sociologie de la culture et des publics (S1 & S2)**

Responsable : Léa Barbisan

Durée des cours : CM de 1h/semaine

Au S1, le cours s'articule autour de la lecture et de la discussion de textes essentiels des XXe et XXIe siècles abordant la question de la « démocratisation » et de la « massification » de l'accès à la culture. Du débat lancé par Theodor W. Adorno avec son analyse de l'« industrie culturelle » jusqu'aux discussions initiées par les *cultural studies* autour des cultures populaires et marginales, en passant par les études des publics de musées menées par Pierre Bourdieu, il s'agira de nourrir la réflexion sur la catégorisation et l'évolution des « publics » de la culture, pour mieux comprendre l'effet de cette évolution sur la conception de la culture et de la médiation culturelle.

Au S1 et au S2, en lien avec le projet mené dans le cours de Médiation culturelle et avec le module de gestion de projet professionnel, des heures de cours seront consacrées à la familiarisation avec les outils et les méthodes de l'enquête de public au sein des institutions culturelles et donneront lieu à une initiation pratique à l'enquête de public.

- **Médiation culturelle (S1 & S2)**

Responsable : Frédérique Toudoire Surlapierre

Durée des cours : 1h-1h30/semaine

Après une présentation des enjeux de la médiation culturelle et interculturelle à partir de cas concrets, ce cours permet aux étudiantes et étudiants, avec la supervision d'un enseignant, de concevoir et de mettre en œuvre un projet culturel ayant lieu au S2, dont ils prennent en charge toutes les étapes : conception, financement, communication, logistique, etc (voir UE5, « Outils de gestion de projet ». Le séminaire se déroule en lien avec le cours de sociologie de la culture et des publics. Les étudiantes et étudiants sont amenés à collaborer avec le Service culturel. Ils bénéficient également de l'accompagnement et du retour sur expérience des étudiantes et étudiants de 2^e année.

- **Communication littéraire : exposer la littérature (S. Briens) 1h30 (6 séances au S2)**

Le cours a pour but de proposer des éléments d'analyse des phénomènes de réception et de diffusion des littératures nationales et de leurs œuvres canoniques. D'un point de vue pratique, Il pose la question du musée ou de l'exposition littéraire : comment faire connaître un auteur ou une œuvre en le mettant en espace ? Comment transposer en éléments visuels le processus de création verbale ?

- **Métiers du livre (S2)**

Responsables : Claire de Oliveira, Bernard Banoun

Durée des cours : TD de 2h/semaine

Proposé par deux traducteurs professionnels, ce cours, complétant les ateliers de traduction, les cours de littérature contemporaine et les cours d'histoire de la traductologie vise à fournir aux étudiantes et étudiants des données sur la « chaîne du livre » dans son ensemble, de l'écrivain au lecteur en passant notamment par l'éditeur, l'agent, le traducteur, en mettant l'accent sur la situation du traducteur et des outils pratiques du métier de traducteur, tels que: les relations avec les éditeurs; la confection d'une note de lecture; la rédaction d'une 4e de couverture; la correction d'épreuves, etc. - Ce cours, commun aux étudiantes et étudiants du master recherche d'allemand et du MEGEN s'adresse à tous les étudiantes et étudiants du MEGEN (et non aux seuls germanistes) et à ceux qui n'envisagent pas une carrière dans la traduction.

Bibliographie:

Pierre Assouline, *La Condition du traducteur*, Centre National du Livre, 2011 (téléchargeable:https://www.centrenationaldulivre.fr/fichier/p_ressource/1942/ressource_fichier_fr_ressource_fichier_fr_2011.assouline.la.condition.du.traducteur.pdf)

Françoise Wuilmart (dir.), « Traducteurs et traductrices », in Bernard Banoun, Isabelle Poulin, Yves Chevrel (dir.), *Histoire des traductions en langue française. XXe siècle*, Lagrasse, Verdier, 2019, p. 177-238.

UE 2 – Traduction et linguistique interculturelle

- **Ateliers de traduction (S1 & S2)**

Responsables : allemand : Bernard Banoun ; langues nordiques : Alessandra Ballotti. Durée des cours : 1h30-2h

Ces ateliers permettront aux étudiantes et étudiants d'améliorer leur pratique de la traduction au contact de traducteurs professionnels ayant une place de choix dans la chaîne du livre. Au programme, une série d'exercices variés, n'excluant pas les apports de la traductologie, pour une approche collective et critique de la traduction, qui permettra d'être plus sensible aux enjeux esthétiques de cette activité, et favorisera la découverte de la production littéraire contemporaine.

Module langues nordiques (Alessandra Ballotti et Laurent Pages) :

Ce module sera consacré à la traduction d'une grande variété de genres textuels et de supports médiatiques (presse écrite, sites web, littérature, bande-dessinée...). Les séances pourront alterner entre travail sur les langues nordiques séparément et entraînement à

l'intercompréhension. Ces ateliers donneront également lieu à des rencontres et échanges avec des professionnels de la traduction des langues nordiques.

- **Atelier d'écriture (S1 & S2)**

Responsable : Léa Barbisan .

Cet atelier permettra aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec l'univers et les techniques de l'écriture et de la création littéraire. Par ailleurs, les étudiantes et étudiants s'initieront durant plusieurs séances au cours du premier semestre à la communication institutionnelle (discours, messages).

- **Linguistique contrastive et approches interculturelles du texte (S1 & S2)**

Responsables : Delphine Pasques (S1) et Delphine Choffat (S2)

Semestre 1 : Des théories de la traduction à la linguistique contrastive

Durée des cours : CM de 1h/semaine

Il s'agira dans un premier temps de donner un aperçu de l'histoire de la traduction et de présenter les théories traductologiques actuelles puis de proposer une introduction à l'histoire des langues germaniques (séances 6-9):

Semestre 2 : Approches interculturelles du texte : genres textuels et pratiques rédactionnelles

Durée des cours : CM de 1h/semaine

Le séminaire s'intéressera au second semestre à l'objet « texte », d'un point de vue théorique et pratique.

UE 3 – Histoire culturelle de l'Europe du Nord

Responsables : Sylvain Briens et Hélène Miard-Delacroix

- **Histoire croisée, transferts culturels et interculturalité en Europe du Nord**

Responsables au S1 : Sylvain Briens et Sandrine Maufroy

Responsables au S2 : Alessandra Ballotti et Hélène Miard-Delacroix

Durée des cours : CM de 2h/semaine

Cette EC met l'accent sur l'*approche interculturelle* des différentes aires d'études, impliquant l'acquisition de savoirs concernant l'histoire culturelle de l'Europe du Nord et l'histoire des transferts culturels et des contacts de culture entre pays germaniques et nordiques et la France.

Nous chercherons à établir une cartographie de la culture nord-européenne à travers une histoire culturelle croisée. Il s'agira d'évaluer l'Europe du Nord comme *une grande aire linguistique et culturelle* à part entière. Par une approche relationnelle et processuelle mobilisant les études interculturelles et le recours à la théorie des transferts culturels, nous essaierons de définir les contours de l'Europe du Nord culturelle en pensant les relations entre les différents pays en termes de métissage et d'hybridation. Nous dépasserons l'étude des relations bilatérales entre deux aires culturelles (et la notion d'influence) et nous tournerons vers un système multiculturel (France, Allemagne, Scandinavie et Pays-Bas) afin de constituer une archéologie de la circulation des idées au-delà des frontières nationales.

- **Arts et littératures nordiques (S1)**

Responsable : Alessandra Ballotti
Durée des cours : CM de 1h/semaine
Panorama culturel des pays du Nord.

- **Arts et littératures germaniques (S2)**

Responsable : Sylvie Arlaud
Durée des cours : CM de 1h/semaine

Le cours propose une lecture interculturelle du panorama de la littérature et des arts germanophone des XIXe et XXe siècles. Le fil rouge de cette étude sera celui de « l'inquiétante étrangeté », reprenant les analyses de Freud au moment de la Première Guerre mondiale, pour les appliquer ici à la difficulté de l'inscription de soi et des autres par et dans l'art : W.G. Sebald avait évoqué l'histoire de la littérature autrichienne sous le terme de « *un/heimliche Heimaten* », associant ainsi l'intime et l'étranger, l'étrange et le familier. C'est justement cette ambivalence qui éclaire la richesse des différentes périodes et des différents genres artistiques, de la fin des Lumières à l'époque contemporaine, qui serviront de soubassement au semestre. Les quatre segments du cours termineront, après des éléments d'introduction, par une étude ciblée de documents (textes, tableaux, films...) sous forme d'atelier. À la fin de chaque segment, il sera demandé un travail de synthèse aux étudiantes et étudiants (en allemand ou en français) en lien avec leur parcours. Les textes d'appuis seront toujours disponibles en allemand et en français.

- **Initiation à la recherche**

Séminaire de recherche à choisir parmi l'offre de master d'études germaniques.
Les étudiantes et étudiants ayant pour langue de spécialité une langue nordique le séminaire de littérature nordique S1 & S2 (M1SC03CI et M2 SC03CI) - *Sylvain Briens et Frédérique Toudoire Surlapierre*

UE 4 – Pratique des langues

Responsable : Juliana Lopoukhine

- **Cours de langue de spécialité (S1 & S2)**

Allemand ou langue nordique (suédois, norvégien, danois).

NB : Les cours de langues nordiques sont complétés au S1 par un cours d'intercompréhension nordique.

- **Seconde langue germanique ou nordique (S1 & S2)**

Durée des cours : variable selon la langue choisie.

L'UE 4 est destinée à l'apprentissage d'une seconde langue germanique ou nordique.

Les étudiantes et étudiants ayant comme langue principale une langue germanique (allemand, néerlandais) devront choisir suédois, norvégien, danois, islandais ou finnois.

Les étudiantes et étudiants ayant comme langue principale une langue scandinave (suédois, norvégien, danois) devront choisir allemand, néerlandais ou finnois.

La 2^e langue est ouverte aux grands débutants.

- **Anglais (S1 & S2)**

Responsable : Juliana Lopoukhine

Durée des cours : TD d'1h30/semaine, 1 semaine/2

Par ailleurs, les étudiantes et étudiants suivent obligatoirement un enseignement d'anglais.

Au S1 : enseignement de traduction, version et thème, littéraire (fiction, poésie, théâtre...) et journalistique (textes orientés vers le monde de la culture – critiques de films, critiques de livres...). Lecture de la presse sur l'actualité littéraire et culturelle dans l'aire anglophone, débats.

Au S2 : médiation culturelle en anglais : cas pratiques, mise en situation, mise au point et réalisation de projets de médiation culturelle en anglais par équipes.

UE 5 – Modules de professionnalisation

Responsable : Frédérique Toudoire Surlapierre

• **Outils de gestion de projet (S1)**

Responsable : Frédérique Toudoire Surlapierre

Ce cours, qui complète le séminaire de médiation culturelle, est organisé sous forme de séances ponctuelles selon les besoins des étudiantes et étudiants et vise à apporter des outils divers relatifs à la gestion de projets culturels : montage d'un budget, d'un dossier de subvention, recherche de financements, élaboration de rétroplanning, organisation de tâches au sein d'un groupe, plan de communication... Les séances prennent appui sur les différents projets portés par les étudiantes et étudiants en cours d'année.

• **Outils informatiques (S1)**

Responsable : Alessandra Ballotti

L'objectif de ce cours, organisé sous forme de séances ponctuelles et thématiques, est de se familiariser avec différents types d'outils informatiques en lien avec le montage de projets culturels et la médiation interculturelle au sens large ; une partie des cours est liée à la gestion du blog du master MEGEN (initiation à la plateforme Wordpress, images avec Gimp/Photoshop, outils collaboratifs, outils de mise en page avancée et de relecture, diaporama, montage audio, etc.)

• **Management et communication interculturelle (S2)**

Responsable : Sylvain Briens

L'objectif principal de ce cours est de :

- sensibiliser les étudiantes et étudiants aux difficultés de la communication interculturelle
- leur donner des outils pour mieux gérer les différences culturelles (communication et management)
- les préparer à un travail en équipe dans un contexte interculturel
- les préparer à une carrière dans un contexte international

• **Traduction et mémoire ou stage et rapport (S2)**

Responsable des stages : Juliana Lopoukhine

Selon l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur formation et à leur carrière, les étudiantes et étudiants devront réaliser une traduction inédite d'un texte, accompagnée d'un commentaire, et effectuer des démarches auprès de maisons d'édition en vue de la publication de leur traduction

OU effectuer un stage dans une structure à vocation culturelle, validé par un mémoire et une soutenance.

Possibilité d'effectuer une traduction et un stage.

• **Projet culturel non tutoré**

UE 1 – Médiation et ingénierie culturelles

Responsable : Jean-François Laplénie

- **Arts et institutions artistiques : l'exemple des festivals**

Responsable : Jean-François Laplénie

Durée des cours : CM d'1h30 /semaine

Ce séminaire s'intéressera au format spécifique du festival dans le paysage artistique et culturel contemporain, en insistant sur les espaces germanophone, francophone et nordique.

- **Médiation culturelle**

Responsable : Frédérique Toudoire Surlapierre

Durée des cours : 1h-1h30/semaine

Après une présentation des enjeux de la médiation culturelle et interculturelle à partir de cas concrets, ce cours permet aux étudiantes et étudiants, avec la supervision d'un enseignant, de concevoir et de mettre en œuvre un projet culturel ayant lieu au S2, dont ils prennent en charge toutes les étapes : conception, financement, communication, logistique, etc (voir UE5, « Outils de gestion de projet ». Le séminaire se déroule en lien avec le cours de sociologie de la culture et des publics. Les étudiantes et étudiants sont amenés à collaborer avec le Service culturel. Ils bénéficient également de l'accompagnement et du retour sur expérience des étudiantes et étudiants de 2^e année.

- **Sémiotique et communication médiatique**

Responsable : Astrid Guillaume

Durée des cours : 1h30/sem

Ce cours est une initiation à la sémiotique appliquée à l'information et à la communication interculturelles par l'analyse de différents supports (magazines, publicités, sites de grandes marques internationales, clips, œuvres d'art, extraits de presse, de films ou de séries).

Le monde de la culture et de la communication repose sur des signes linguistiques verbaux et non verbaux, sur des symboles anciens ou récents, des codes, des formes, des couleurs, des sons, des gestes, des logos, des identités visuelles, des stéréotypes à connaître pour comprendre et analyser la société contemporaine en lien ou non avec le passé. Ces signes sont des productions de sens qui trouvent leur origine dans les mythologies, légendes, croyances, cultures ancestrales, dans des écritures anciennes et typographies novatrices, ou bien au contraire ils sont de pures décontextualisations marketing ou politiques, manipulatrices et idéologiques.

UE 2 – Traduction et linguistique interculturelle

- **Ateliers de traduction (S1 & S2)**

Mutualisé avec la 1^{re} année.

- **Ateliers d'écriture**

Mutualisé avec la 1^{re} année.

UE 3 – Histoire culturelle de l'Europe du Nord

Responsable : Bernard Banoun

- **Littérature contemporaine de langue allemande**

Responsable : Bernard Banoun

Durée des cours : CM 1h/semaine

Ce cours, en français, s'adressant aux étudiantes et étudiants germanistes et non-germanistes du MEGEN, est un cours d'histoire littéraire visant à redonner des repères socio-historiques sur la littérature de langue allemande du XX^e siècle, principalement après la Seconde Guerre Mondiale, pour se concentrer sur la période contemporaine. L'accent sera mis sur les évolutions du champ littéraire (monde éditorial, critique littéraire, prix littéraires) et sur certains aspects marquants de la littérature contemporaine, entre autres: rapports à l'histoire du XX^e siècle (littérature autrichienne, littérature post-RDA); engagement des écrivains; littérature « interculturelle ». - Le cours s'articulera en partie sur les rencontres littéraires organisées par le Goethe Institut, la Maison Heinrich-Heine, le Forum Culturel Autrichien, dont la fréquentation est fortement conseillée.

- **Littérature nordique contemporaine**

Responsable : Laurent Pages

Durée des cours : CM 1h/semaine

Ce cours proposera un panorama des littératures suédoise, norvégienne et danoise contemporaines (deux séances pour chacune) à travers plusieurs focus thématiques.

UE 4 – Pratique des langues

Responsable : Juliana Lopoukhine

- **Cours de langue de spécialité (S3)**

- **Seconde langue germanique ou nordique**

Seconde langue, niveau 2.

- **Anglais**

Responsable : Juliana Lopoukhine

Durée des cours : TD d'1h30/semaine

Au S3 : les étudiantes et étudiants de MEGEN suivront le cours en commun avec les étudiantes et étudiants de Master recherche, articulé autour de la lecture, du commentaire et de débats d'actualité autour des grands textes de la *Gender Theory* anglo-saxonne (Judith Butler, Denise Riley, Angela Carter, Sandra Gilbert et Susan Gubar, Virginia Woolf...)

UE 5 - Modules de professionnalisation

Responsable : Juliana Lopoukhine

- **Accompagnement de projet professionnel**

Responsable : Juliana Lopoukhine

Ces séances ponctuelles se divisent en deux temps : au début du semestre, les étudiantes et étudiants procèdent de façon collective à un retour sur expérience à l'issue de leur stage cours (réalisé en fin de M1); en fin de semestre, les étudiantes et étudiants sont accompagnés dans la (re)redéfinition de leur projet professionnel et la préparation de leur stage long.

SEMESTRE 2 : STAGE LONG OU MEMOIRE DE TRADUCTION

Responsable du suivi des stages en institution : Juliana Lopoukhine

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

MASTER 1RE ANNEE

- **Pour être reçues au Master 1, les étudiantes et étudiants doivent avoir obtenu le semestre 1 et le semestre 2 (les deux semestres pouvant se compenser). Les UE ne peuvent se compenser qu'à l'intérieur d'un même semestre.**
- Capitalisation des ECTS et conservation des acquis : la capitalisation concerne les UE Complètes ; elle est sans limitation de durée. La conservation des EC (composantes d'UE) est possible pendant 4 ans.

Tous les EC des différentes UE sont évalués en contrôle continu.

UE 1 – Médiation et ingénierie culturelles

- ***Politiques culturelles***

Contrôle des connaissances : présentation orale et bref travail écrit.

- ***Sociologie de la culture***

Contrôle continu :

S1 : exposé oral et/ou dossier à rendre

S2 : étude de terrain. Synthèse écrite et/ou orale.

- ***Médiation culturelle***

Contrôle continu :

Conception et mise en œuvre d'un projet culturel collectif ; participation active ; rédaction d'un bilan du projet.

- ***Communication littéraire***

Contrôle continu :

Les étudiantes et étudiants devront 1/ identifier en France un musée ou une maison d'écrivain, en préparer la visite. 2/ identifier un auteur ou un texte de la culture dont ils sont spécialistes encore inconnu en France, en imaginer une mise en espace qui puisse les présenter à un public francophone profane, par exemple à travers un poster incluant des éléments biobibliographiques, des extraits traduits en quelques éléments iconographiques.

- ***Métiers du livre et de la traduction (S2)***

Contrôle continu. La note reçue prend en compte la qualité du projet individuel, l'assiduité et la participation aux cours.

UE 2 – Traduction et linguistique interculturelle

- ***Atelier de traduction***

Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers.

- **Atelier d'écriture**

Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers.

- **Linguistique contrastive et approches interculturelles du texte**

Contrôle continu. Epreuve finale : écrit de 3h.

UE 3 – Histoire culturelle de l'Europe du Nord

- **Histoire croisée et interculturalité en Europe du Nord**

Contrôle continu :

Au S1 : validation par la présence (maximum 3 absences) et rédaction d'une courte note de synthèse

Au S2 : un dossier de synthèse ou un exposé sur un sujet choisi par chaque étudiant ou étudiante et en accord avec l'enseignant ou enseignante.

- **Arts et littératures germaniques et nordiques**

Contrôle continu. Travail écrit et/ou oral.

- **Séminaire de recherche**

Evaluation définie par le responsable du séminaire. Une participation active est requise.

UE 4 – Pratique des langues

- **Langue de spécialité**

Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante.

- **Seconde langue germanique ou nordique**

Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante.

- **Anglais**

Contrôle continu.

UE 5 – Module d'ouverture

- **Outils de gestion de projet (S1)**

Note valorisant l'élaboration et la réalisation du projet.

- **Outils informatiques (S1)**

Contrôle continu.

- **Management interculturel (S2)**

Contrôle continu.

- **Traduction et mémoire et/ou stage et soutenance (S2)**

Note globale valorisant le travail de traduction et/ou le rapport de stage ainsi que leurs soutenances orales.

MASTER 2E ANNEE

Semestre 1

UE 1 – Médiation et ingénierie culturelles

- **Arts et institutions artistiques : l'exemple des festivals**

Contrôle continu : exposé oral et dossier à rendre

- **Médiation culturelle**

Contrôle continu :

Conception et mise en œuvre d'un projet culturel collectif ; participation active ; rédaction d'un bilan du projet.

- **Sémiotique et communication médiatique :**

Contrôle mixte : dossier/exposé pratique à présenter à la classe et contrôle terminal final.

UE 2 – Traduction et linguistique interculturelle

- **Atelier de traduction**

Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers. Pas de contrôle terminal.

- **Atelier d'écriture**

Contrôle continu : note d'ensemble valorisant la participation et les divers travaux réalisés lors des ateliers.

UE 3 – Histoire culturelle de l'Europe du Nord

- **Littérature germanique et nordique contemporaines**

Contrôle continu : exposé oral et/ou dossier à rendre

- **Séminaire de recherche**

Contrôle continu

UE 4 – Pratique des langues

- **Langue de spécialité**

Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante

- **Seconde langue germanique ou nordique**

Contrôle continu. Modalités définies par chaque composante

- **Anglais**

Contrôle continu.

UE 5 – Modules de professionnalisation

- **Projet professionnel**

Note globale valorisant la préparation du projet professionnel et l'accompagnement des étudiantes et étudiants de M1 dans leurs projets culturels.

Semestre 2 :

UE 1 – Stage

- **Traduction et mémoire ou stage et rapport**

Selon l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur formation et à leur carrière, les étudiantes et étudiants devront réaliser une traduction inédite d'un texte, accompagnée d'un commentaire, ou bien effectuer un stage dans une structure à vocation culturelle, validé par un mémoire et une soutenance. Possibilité d'effectuer une traduction et un stage.

STAGES – MODE D'EMPLOI

Master MEGEN

Dans le cadre de la formation MEGEN, vous effectuerez au moins deux stages d'une durée totale de 7 mois minimum et 9 mois maximum sur l'ensemble des deux années formation.

*

Les stages sont déterminants pour votre future vie professionnelle et il est fondamental de les choisir avec soin. L'expérience montre que ces stages sont incontournables pour votre insertion professionnelle. Les embauches se font de plus en plus souvent à l'issue d'un stage, et les contrats de traduction littéraire sont proposés par les maisons d'édition : **c'est pourquoi il est important qu'un mémoire de traduction, si tel est votre projet, soit accompagné d'un stage en maison d'édition ou tout autre organisme en lien avec les métiers du livre.**

*

- **En M1 : un stage « court » d'une durée de 4 semaines minimum, à partir des vacances de printemps.**

- **En M2 : un stage « long » (6 mois environ) ou plusieurs stages courts (par exemple 3 mois + 3 mois ou 3 fois 2 mois) entre janvier et mi-décembre.**

N.B. Un étudiant peut effectuer 132 jours de stage (6 mois) maximum par année universitaire. En France, les stages dépassant 44 jours doivent faire l'objet d'une gratification (3,90 euros / heure).

En M2, vous pourrez être en stage jusqu'au 15 décembre de l'année civile (vous serez diplômé.e.s en janvier de l'année suivante.

Où postuler ?

Tout stage en lien avec les métiers de la culture, les métiers du livre ou de la traduction (de préférence en lien avec les pays de l'aire germanique et nordique, mais pas nécessairement) est pertinent et peut faire l'objet d'une candidature.

Quelques idées (liste non exhaustive) :

- institut français à l'étranger
- institut culturel en France
- musée
- maison d'édition
- bibliothèque
- ambassade
- production audiovisuelle
- radio
- cinéma
- théâtre
- compagnie artistique

Où trouver de l'aide ?

- Le SCUOIP

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/orientation-et-insertion/informations-pratiques-et-actualites>

Les annonces sur les sites internet dédiés :

- www.jobculture.fr
- www.profilculture.com
- www.service-civique.gov.fr
- <https://www.ofaj.org/> (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse)
- www.asforded.org/page-3103/presentation-generale (offres de stage dans le monde de l'édition et du livre)

- Le réseau alumnis (anciens étudiants du MEGEN) : voir liste jointe ou s'adresser à Juliana Lopoukhine

- Equipe enseignante du master MEGEN

QUELQUES CONSEILS:

- Ne choisissez pas le premier stage venu s'il ne vous motive pas vraiment par peur de ne rien trouver d'autre. Les stages sont déterminants pour votre vie professionnelle future et il convient de les choisir avec soin
- Il est souvent important et même nécessaire de faire relire votre CV ou lettre de motivation par l'enseignant.e responsable du stage, et de demander de l'aide pour vous préparer à un entretien, surtout par exemple lorsqu'il s'agit d'un organisme prestigieux
- Il est important de tenir l'enseignant.e responsable du stage informé.e de vos démarches (envies, idées, pistes, candidatures, entretiens, éventuels refus, acceptation, dates de stage...) et de donner régulièrement de vos nouvelles pendant le stage

Les étapes administratives

Une fois le stage trouvé, remplir la « **fiche de renseignement en vue d'une convention de stage** », à télécharger sur l'ENT.

Elle doit être signée par :

- l'étudiant
- l'organisme de stage (vérifier que les informations sont bien complètes. Dans le cas d'un stage à l'étranger, la convention peut être signée par l'organisme de stage par courrier électronique sous forme de scan)
- la signature d'un enseignant de l'équipe pédagogique du master MEGEN (**signature originale, en général le bureau des stages n'accepte pas les signatures électroniques**)
- le bureau des stages (voir coordonnées en suivant le lien URL plus haut)

➔ Afin qu'une convention de stage soit établie, cette fiche devra être déposée au Bureau des stages 15 jours minimum avant le début du stage accompagnée **d'un certificat de scolarité et d'une attestation d'affiliation à la sécurité sociale.**

Une fois le stage effectué, la **fiche d'évaluation du stage** (à télécharger sur l'ENT) devra être remplie et signée par le maître de stage pour être présentée au jury avant la soutenance. Une **date de soutenance** sera arrêtée avec l'enseignant responsable des stages. Le rapport de stage devra être envoyé 10 jours minimum avant la date de soutenance sous format PDF (par courrier électronique). Une version papier reliée sera remise au jury le jour de la soutenance.

ATTITUDE DU STAGIAIRE PENDANT LE STAGE : quelques conseils

Vous allez avoir la chance d'être **intégré à une équipe** qui va vous permettre de vous former à leur contact, en les regardant travailler comme en participant aux tâches qu'on voudra bien vous confier.

Rappelez-vous **qu'il n'y a pas de tâches « ingrates »**, que la culture ce n'est pas uniquement du divertissement, et que les tâches administratives sont tout aussi nécessaires que les idées et les événements culturels en eux-mêmes. Dans tout métier, il existe des tâches plus ou moins en adéquation avec les aspirations personnelles, mais elles n'en sont pas moins nécessaires pour « faire tourner la boutique ».

Pendant le stage, **intéressez vous à toutes les activités** du service/organisme dans lequel vous évoluez. Par exemple, si vous êtes stagiaire dans un institut culturel et qu'un événement est organisé en soirée, en-dehors des horaires de travail, n'hésitez pas à y assister malgré tout et à **montrer votre enthousiasme**.

L'expérience montre que, après un temps d'adaptation, plus la ou le stagiaire est **autonome**, moins elle ou il donne le détail à ses supérieurs hiérarchiques de comment il ou elle est parvenu.e à faire telle ou telle chose, plus il ou elle prend d'**initiatives** en plus de ce qu'on lui demande, moins il ou elle se plaint, plus elle ou il est apprécié.e.

Attention cependant à ne pas foncer sans avoir bien compris ce qu'on attendait de vous, par peur de paraître novice. Vous êtes débutant.e et il est naturel qu'il y ait une période d'adaptation.

Votre attitude sera, en plus d'une parfaite politesse, une attitude de **gratitude** envers les personnes qui consacreront du temps à vous former. **Accueillir et accompagner des stagiaires demande du temps et de l'énergie**. Lorsque vous quitterez l'organisme où vous avez été stagiaire, vous irez dire aurevoir à toutes les personnes qui se seront occupées de vous et vous auront consacré de leur temps, et **vous les remercirez** afin de leur laisser un bon souvenir.

Soyez extrêmement soucieux de **ne pas vous montrer critique** envers l'organisme où vous évoluez ou les personnes que vous cotoyez, ni verbalement, ni par écrit dans votre rapport de stage. Cela n'est pas votre rôle.

→ Quand ça se passe mal

Toutefois, **il peut arriver qu'un stage ne se passe pas de manière satisfaisante** et que vous soyez en difficulté : mauvaise entente avec votre supérieur.e hiérarchique, ennui, tâches répétitives et peu stimulantes. N'hésitez pas à contacter l'enseignant.e responsable du suivi des stages en master MEGEN. Si la discussion avec votre hiérarchie n'aboutit pas à une amélioration, l'expérience montre que, dans certaines conditions, interrompre un stage au profit d'un autre stage peut s'avérer fructueux.

MEGEN 1^{re} et 2^e année
Consignes sur les mémoires de traduction

Les mémoires de traduction visent à former l'étudiant à la pratique de la traduction ainsi qu'aux métiers de la traduction en littérature et en sciences humaines.

Le mémoire ne consiste pas donc uniquement dans une traduction, mais comporte une réflexion sur cette traduction et sur le contexte dans lequel l'œuvre traduite s'inscrit.

L'œuvre traduite peut relever de plusieurs genres ou domaines (par exemple mais non exclusivement : prose narrative, poésie, théâtre, essai, histoire, histoire des idées). Elle sera choisie en concertation avec la personne dirigeant le mémoire.

Le nombre de pages à traduire est donc relatif et est à définir avec la personne qui encadre le mémoire.

À titre indicatif, pour un texte en prose, la longueur pourra être :

en M1 : une vingtaine de pages (environ 40.000 signes)

en M2 : au moins 100.000 signes, de préférence un ouvrage entier, avec une présentation et une réflexion sur la traduction substantielles.

Le mémoire comportera :

- une présentation de l'auteur et surtout de l'œuvre traduite (ainsi que la situation du passage traduit s'il ne s'agit pas de l'œuvre complète) ;
- une réflexion sur les questions soulevées par le texte sur le plan de la traduction (par exemple : syntaxe, lexicque, intertextualité, vocabulaire spécialisé, niveau de langue, etc.) et sur les choix que cela implique dans l'acte de traduire ; l'étudiant s'appuie ici sur les apports de la traductologie et en particulier sur les cours qui y sont consacrés ;
- un exposé des difficultés particulières rencontrées : cela peut former une partie rédigée ou apparaître sous forme de notes de bas de page commentant un passage précis, les difficultés qu'il présente, et les raisons du choix opéré, voire une traduction alternative commentée ;
- une note sur l'opportunité de traduire ce livre en français et sur la ou les maisons d'édition qui pourraient l'accueillir ; le mémoire comportera en annexe au moins une lettre à un éditeur, choisi avec perspicacité : lettre de motivation avec présentation du livre (cela reprend, éventuellement de manière condensée, la présentation de l'auteur et de l'œuvre et correspond à l'exercice de « fiches de lecture » proposé dans le cursus). L'étudiant aura vérifié que l'œuvre n'a pas déjà été traduite (sauf s'il propose une retraduction, ce qui devra être dûment justifié) et, dans le cas d'une œuvre n'étant pas dans le domaine public, que les droits n'ont pas été cédés. L'étudiant exposera aussi les démarches entreprises auprès de maisons d'édition.
- la traduction elle-même : celle-ci sera impérativement présentée de la manière suivante : texte en langue-source sur la page de gauche, texte en langue-cible sur la page de droite, avec exacte correspondance des passages.

Si la personne encadrant le mémoire n'est pas traducteur ou traductologue, l'étudiant aura une autre personne référente (éventuellement spécialiste d'une autre langue que la langue traduite) qui contribuera à le conseiller sur la réflexion à mener. De même, le jury de soutenance comprendra obligatoirement un traducteur ou traductologue, et comprendra deux enseignantes ou enseignants dans tous les cas en M2.

Dans le cadre des prix de traduction Étienne-Dolet, la Faculté des Lettres de Sorbonne Université a mis en place un prix étudiant de traduction et l'étudiant auteur de la traduction réalisée dans le cadre de ce mémoire pourra concourir à ce prix.

<https://www.culture-sorbonne.fr/concours/prix-etienndolet/>

Rédiger son rapport de stage et préparer sa soutenance

➔ **Votre manière de présenter votre parcours en tant que jeune professionnel.le devant le jury témoignera de la qualité de votre parcours au sein du master MEGEN.**

Ne négligez pas ces moments importants de votre formation.

Comment rédiger le rapport de stage ?

A l'issue de votre stage, vous rédigerez un rapport de stage dont l'objet est de vous permettre de faire retour sur votre expérience c'est-à-dire :

- faire le point sur les **connaissances et compétences** acquises pendant le stage
- **situer cette expérience** dans votre parcours universitaire et par rapport à votre projet professionnel

Pendant le stage :

- **collecter les informations** dès le début du stage pour les consigner au fur et à mesure vous permettra de gagner un temps précieux pour la rédaction et l'assemblage de votre rapport de stage
- gardez notamment **les tracts, affiches, dépliants** que vous aurez réalisés, **les documents de travail et les brouillons**, qui pourront étayer votre présentation lors de la soutenance et/ou figurer dans le rapport de stage
- d'éventuelles **photos** prises au cours du stage pourront contribuer à rendre votre rapport et la soutenance plus vivants (demander l'autorisation)
- il peut être intéressant de solliciter **un bilan de fin de stage** avec votre maître de stage ou la personne responsable de votre service. C'est aussi l'occasion de remercier les personnes qui vous ont consacré du temps.

Quel format ?

- en M1 : 15 pages (hors annexes) en interligne 1,5 en recto simple
- en M2 : minimum 20-25 pages (hors annexes) en interligne 1,5 en recto simple

Quel contenu ?

Page de couverture

Doivent figurer

- le logo de Paris-Sorbonne ainsi que le ou les logos de l'institution ou entreprise où vous avez effectué votre stage
- le lieu, service et dates de votre stage
- le nom de votre maître de stage et de votre tuteur

Table des matières

Corps du texte

Les indications ci-après sont destinées à vous guider : il n'est pas nécessaire de traiter chaque question si cela vous amène à vous répéter.

1° Pourquoi avez-vous choisi ce stage ?

- Où et comment avez-vous trouvé ce stage ?
- Qu'est-ce qui, dans la mission du stage ou dans l'institution elle-même, vous a donné envie de postuler ?
- Qu'attendiez vous de ce stage au départ ?

2° Où et quand avez-vous effectué votre stage ?

- Présentez l'entreprise/institution dans laquelle vous avez effectué votre stage ainsi que le secteur d'activité. Donnez les dates et la durée du stage, le lieu, éventuellement le service dans lequel vous avez travaillé.
- Comment s'organise concrètement le travail entre les services et à l'intérieur du service ?

Inutile de vous étendre ici sur l'organisation de l'entreprise/institution en donnant trop de détails techniques, l'essentiel étant ce que vous-mêmes avez compris du fonctionnement de cette entreprise/institution. **Dans tous les cas, copier coller du texte depuis le site internet de l'institution ne présente aucun intérêt.**

3° Qu'avez-vous fait pendant votre stage ?

- Quelles missions vous a-t-on confiées ? Comment les avez-vous abordées ? Quels en ont été les enjeux, les difficultés ?
- Quelles compétences avez-vous acquises ou développées en prenant en charge ces missions ?

N.B. Il ne s'agit en aucun cas ici de critiquer par écrit l'institution qui vous a accueilli mais de faire le point sur la manière dont elle vous a permis d'évoluer.

4° Comment se situe ce stage dans votre parcours au sein du Master MEGEN ?

- En quoi votre formation théorique vous a-t-elle été utile tout au long de votre stage et dans quelles situations ? Donnez des exemples précis.
- Quels contacts avez-vous développés ? En quoi ces contacts pourront-ils vous être utiles dans l'avenir ?

Conclusion :

- Quel est l'impact de ce stage sur votre projet de carrière ? Suite à ce stage, allez-vous orienter différemment votre recherche de stage ou d'emploi ainsi que la poursuite de votre formation ?

Les annexes :

En annexe de votre rapport de stage, vous joindrez toutes les illustrations qui n'auront pas trouvé leur place dans le corps du texte, par exemple :

- les photos d'événements que vous aurez organisés
- les affiches, flyers, tracts ou dépliants réalisés pendant votre stage
- les brouillons ou documents de travail
- les échantillons de traductions que vous aurez effectuées
- toute production effectuée pendant votre stage.

SOUTENANCE DE STAGE

Comment se déroule la soutenance ?

La soutenance se déroule en deux temps :

- une **présentation orale** de votre stage et de ce qu'il vous a apporté
- un temps de **questions/réponses** sous forme de dialogue avec le jury composé d'un.e enseignant.e en M1 et de deux enseignant.e.s en M2

La présentation orale

Le jour de votre soutenance, on attendra de vous **une présentation professionnelle, dynamique et vivante** de votre stage et des différentes missions que vous y avez menées. Il faudra donc prévoir de préparer cette présentation avec soin.

Vous devrez y reprendre **les étapes clé et les points forts de votre expérience** pour les mettre en valeur.

N.B. Merci **d'éviter de répéter** ce que vous avez dit dans votre rapport de stage, que votre jury aura lu et aura bien en tête, mais plutôt d'insister sur les points les plus pertinents en donnant à l'oral un autre éclairage ou en proposant de nouvelles pistes de réflexion.

Astuce : vous pouvez par exemple ne pas tout dire dans le rapport, mais **garder quelques éléments pour le jour de la soutenance** pour éviter de vous répéter et lasser votre auditoire.

La présentation orale sera accompagnée **de supports visuels** :

- une **présentation de type PowerPoint** qui accompagnera votre propos et aidera le jury à suivre vos explications – veillez à la rendre la plus VIVANTE possible
- des supports matériels tels que **des tracts, affiches ou dépliants, ainsi que des photos** témoignant de votre activité pendant le stage que vous aurez pris soin de conserver, et que vous pourrez commenter au cours de la soutenance.

En M1 : une présentation de 10 minutes bien organisée autour de quelques points clé ainsi **qu'un power point de quelques slides** et au moins deux ou trois autres supports visuels. Le jury est composé d'un.e enseignant.e de l'UFR au moins.

En M2 : une présentation soignée de 20-25 minutes, **un power point d'au moins 15 slides** et plusieurs supports matériels. Dans la mesure du possible, le jury est composé de deux enseignant.e.s de l'UFR.

Sur quels critères sont évalués les stages dans le cadre du master MEGEN ?

La réussite d'un stage sera évaluée par les membres du jury de soutenance selon les critères suivants :

- l'adéquation du stage avec votre projet professionnel. Les aspects suivants seront particulièrement valorisés : lien avec le monde de la culture ou la littérature, dimension internationale...
- votre engagement personnel dans la recherche du stage qui vous correspond plutôt qu'un choix « par défaut »
- votre investissement dans les missions proposées dans le cadre du stage, l'évaluation de votre tuteur dans l'institution où vous réalisez votre stage
- la qualité des relations de travail que vous avez pu tisser
- la richesse des expériences accumulées tout au long du stage et votre capacité à mesurer l'expérience acquise

- la qualité de votre réflexion sur votre expérience de stage en lien avec vos projets à l'issue du stage
- la qualité de la rédaction, de l'orthographe, du niveau de français, la présentation globale du rapport de stage
- la qualité professionnelle de votre présentation orale et votre capacité à dialoguer avec le jury